

le 13 février 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 février 2015

2015 DAC 114 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Rémy Dumoncel 17, rue Rémy Dumoncel (14^e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération, en date du 27 janvier 2015, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Rémy Dumoncel 17, rue Rémy Dumoncel à Paris 14^e ;

Vu l'avis du conseil du 14^e arrondissement, en date du 26 janvier 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Mme la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Rémy Dumoncel 17 rue Rémy Dumoncel à Paris 14^e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Ici Rémy Dumoncel (1888-1945) Directeur littéraire aux Editions Tallandier Juste parmi les Nations Membre du réseau « Vélite-Thermopyles » Résiste à l'occupant Meurt au camp de Neuengamme le 15 mars 1945 ».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 2 500 euros sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercice 2015, rubrique 324, nature 2313, mission 40000-99-040, individualisation 15V00149 DAC.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO